



PROJET DE LOI SUR LE TRAVAIL



CGT ASF DRE RAA

19 février 2016

Le gouvernement vient de rendre public l'avant-projet de loi visant à « instituer » de nouvelles libertés et protections pour les entreprises et les actifs. Ce texte offre une liberté totale au patronat, mais constituerait s'il était adopté un recul historique des droits pour les salariés.

Tout bénéf pour le MEDEF !

53 articles, 7 titres, 131 pages où tout y passe, où tout est cassé !!! En voici quelques exemples :

La semaine de 60 heures de travail

La durée légale du travail resterait à 35h mais la durée maximale du travail de 48h serait portée à 60 heures par semaine !! Avec le paiement des heures supplémentaires à 10% seulement, le temps du travail pourra aussi être modulé sans aucune contrepartie salariale !

Des astreintes si non travaillées, non payées

Aujourd'hui, un salarié en astreinte est considéré comme à disposition de l'entreprise, car il ne peut s'éloigner ou s'absenter. Il doit donc à ce titre être indemnisé. Le texte d'El Khomri prévoit tout simplement qu'il soit considéré comme... "en repos", à partir du moment où l'entreprise n'aurait pas fait appel à lui et donc ne serait pas rémunéré.

Indemnités Prud'homales plafonnées

Le montant des indemnités sensées réparer le préjudice d'un licenciement abusif seront plafonnées à un niveau particulièrement bas, ce qui entraîne une autorisation de « licencier sans motif »

Accord d'entreprise : passage en force

La mise en œuvre du « référendum – chantage » d'entreprise pour faire accepter des accords minoritaires régressifs, en lieu et place de la consultation des salariés à partir de leurs revendications et de leurs exigences

Et aussi, la durée légale de travail d'un apprenti porté à 40h/semaine, forfaits jours décidés unilatéralement par l'employeur, modification forcée du contrat de travail en cas d'accord d'entreprise portant sur l'emploi, salaire modulable suivant les marchés économiques, etc....

Si la loi n'est pas votée, Madame la ministre du Travail brandit déjà le 49-3 pour passer en force !! Encore une belle leçon de démocratie !

Ce n'est pas en précarisant encore plus les salariés que l'économie va être relancée et qu'on retrouvera la croissance !

Il y a vraiment besoin d'une réaction forte et unitaire du monde du travail, salariés, précaires, privés d'emploi, retraités, la CGT s'engage à y travailler urgemment.

Le MEDEF applaudit des 2 mains

